Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 07.05.2021
Date d'échéance prévue: 07.05.2022
Numéro de publication: UP04-0000003278

Entité de publication
AIRESIS SA, Chemin du Pierrier 1, 1815 Clarens

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de AIRESIS SA

Organisation concernée:
AIRESIS SA
CHE-101.826.115
chemin du Pierrier 1
1815 Clarens

Indications concernant l'assemblée générale:
07.06.2021, 10:30 heures, Visio-Conférence

Texte d'invitation/ordre du jour:
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Lundi 7 juin 2021 à 10h30 en visio-conférence

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration :

1. Rapport de gestion 2020

2. Décharge du Conseil d'administration

3. Affectation du bénéfice

Proposition :

Solde reporté KCHF 29 664

./. Perte de l'exercice KCHF -1 065

À la disposition de l'Assemblée générale KCHF 28 598

Pas de dividende, report à nouveau du solde de KCHF 28 598

4. Votes sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction

4.1 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Conseil d'administration

4.2 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération des membres de la direction

4.3 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2020

5. Elections

Proposition : Election individuelle de MM. Marc-Henri Beausire, Pierre Duboux et Laurent Jaquenoud comme membres du Conseil d'administration, chacun pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.1.2 Election de Monsieur Pierre Duboux

5.2 Election du Président du Conseil d'administration

5.3 Election du Comité de rémunération

5.3.1 Election de Monsieur Pierre Duboux

6. Election de l'organe de révision

7. Election du représentant indépendant

Informations concernant l'organisation de l'Assemblée générale

En raison du classement de la situation du COVID-19 par le Conseil Fédéral en "situation extraordinaire" selon la loi sur les épidémies et l'interdiction de toutes manifestations en Suisse, le Conseil d'administration a décidé de tenir l'Assemblée générale sans la présence physique des actionnaires.

L'inscription des actionnaires aux fins d'établir la liste de vote n'a pas d'influence sur la négociabilité des actions détenues par des actionnaires inscrits avant, pendant ou après une Assemblée générale.

Le rapport de gestion (disponible en français et en anglais) qui contient le rapport annuel, les comptes annuels, les comptes consolidés - ainsi que les rapports de révision et le rapport de rémunération - peut être consulté sur le site internet d'Airesis SA à l'adresse http://www.airesis.com/fr/rapports-annuels-et-intermediaires.

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 11 mai 2021 à 16h00 pourront exercer leur droit de vote. Aucune inscription au registre des actions ne sera opérée du 11 mai 2021 à 16h00 au 7 juin 2021 inclus. Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au 11 mai 2021 à 16h00 (jour de référence) seront habilités à voter lors de l'Assemblée générale ordinaire 2021 ou à désigner un représentant.

Représentant indépendant

Les actionnaires peuvent transmettre leurs instructions de vote électroniquement avant l'Assemblée générale au représentant indépendant. A cet effet, les actionnaires peuvent demander les bulletins de vote électronique à info@airesis.com.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
Lundi 7 juin 2021 à 10h30 en visio-conférence

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Rapport de gestion 2020
Proposition : Approbation du rapport de gestion 2020, composé du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés d'Airesis SA pour l'exercice 2020.

2. Décharge du Conseil d'administration
Proposition : Décharge aux membres du Conseil d'administration pour les activités de l'exercice 2020.

3. Affectation du bénéfice
Proposition :

Solde reporté	KCHF	29 664
./. Perte de l'exercice	KCHF	-1 065
À la disposition de l'Assemblée générale	KCHF	28 598
Pas de dividende, report à nouveau du solde de	KCHF	28 598

4. Votes sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction
Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire 2021 de voter séparément sur la rémunération globale maximale du Conseil d'administration et de la direction.

4.1 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Conseil d'administration
Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 250'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2021 à l'Assemblée générale ordinaire 2022.

4.2 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération des membres de la direction
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres de la direction pour l'exercice 2022, soit CHF 800'000.

4.3 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2020
Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver par un vote consultatif le rapport de rémunération 2020.

5. Elections

5.1 Election du Conseil d'administration
Proposition : Election individuelle de MM. Marc-Henri Beausire, Pierre Duboux et Laurent Jaquenoud comme membres du Conseil d'administration, chacun pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.1.1 Election de Monsieur Marc-Henri Beausire
5.1.2 Election de Monsieur Pierre Duboux
5.1.3 Election de Monsieur Laurent Jaquenoud

5.2 Election du Président du Conseil d'administration
Proposition : Election de M. Marc-Henri Beausire en tant que Président du Conseil d'administration (pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante).

5.3 Election du Comité de rémunération
Proposition : Le Conseil d'administration propose donc l'élection individuelle de MM. Pierre Duboux et Laurent Jaquenoud, chacun pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.3.1 Election de Monsieur Pierre Duboux
5.3.2 Election de Monsieur Laurent Jaquenoud

6. Election de l'organe de révision
Proposition : Election de Mazars Holding SA, Vernier, en tant qu'organe de révision d'Airesis SA pour l'exercice 2021.

7. Election du représentant indépendant
Proposition : Election de M. Frédéric Baudin, en tant que représentant indépendant et ce pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Informations concernant l'organisation de l'Assemblée générale

Tenue de l'Assemblée générale à huit clos
En raison du classement de la situation du COVID-19 par le Conseil Fédéral en "situation extraordinaire" selon la loi sur les épidémies et l'interdiction de toutes manifestations en Suisse, le Conseil d'administration a décidé de tenir l'Assemblée générale sans la présence physique des actionnaires.

Pas de restriction à la négociabilité des actions d'Airesis SA
L'inscription des actionnaires aux fins d'établir la liste de vote n'a pas d'influence sur la négociabilité des actions détenues par des actionnaires inscrits avant, pendant ou après une Assemblée générale.

Rapport de gestion et rapport de rémunération
Le rapport de gestion (disponible en français et en anglais) qui contient le rapport annuel, les comptes annuels, les comptes consolidés - ainsi que les rapports de révision et le rapport de rémunération - peut être consulté sur le site internet d'Airesis SA à l'adresse http://www.airesis.com/fr/rapports-annuels-et-intermediaires.

Vote
Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 11 mai 2021 à 16h00 pourront exercer leur droit de vote. Aucune inscription au registre des actions ne sera opérée du 11 mai 2021 à 16h00 au 7 juin 2021 inclus. Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au 11 mai 2021 à 16h00 (jour de référence) seront habilités à voter lors de l'Assemblée générale ordinaire 2021 ou à désigner un représentant.

Représentant indépendant
En raison des circonstances exceptionnelles évoquées ci-dessus, tout actionnaire d'Airesis SA, souhaitant exercer son droit de vote, a l'obligation de se faire représenter à l'Assemblée générale par le représentant indépendant. Pour donner procuration et donner les instructions au représentant indépendant, les actionnaires doivent utiliser le formulaire joint à l'invitation et l'envoyer à Monsieur Frédéric Baudin, domicilié à Engadinstrasse 48, 7000 Chur/Coire ou par email à frederic.baudin@bluewin.ch, avant le mercredi 2 juin 2021 au plus tard. Le traitement des formulaires qui arriveront auprès du représentant indépendant après le 2 juin 2020 n'est pas garanti. Selon l'article 10 al. 2 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), lorsque le représentant indépendant n'a reçu aucune instruction, il s'abstient.

Vote électronique
Les actionnaires peuvent transmettre leurs instructions de vote électroniquement avant l'Assemblée générale au représentant indépendant. A cet effet, les actionnaires peuvent demander les bulletins de vote électronique à info@airesis.com.